

**Conférence de consensus**

# **Le travail social et la recherche**



Conférence de consensus

# Le travail social et la recherche

*Coordonné par*  
Marcel Jaeger

DUNOD

Le pictogramme qui figure ci-contre mérite une explication. Son objet est d'alerter le lecteur sur la menace que représente pour l'avenir de l'écrit, particulièrement dans le domaine de l'édition technique et universitaire, le développement massif du photocopillage.

Le Code de la propriété intellectuelle du 1<sup>er</sup> juillet 1992 interdit en effet expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Or, cette pratique s'est généralisée dans les établissements



d'enseignement supérieur, provoquant une baisse brutale des achats de livres et de revues, au point que la possibilité même pour

les auteurs de créer des œuvres nouvelles et de les faire éditer correctement est aujourd'hui menacée.

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, de la présente publication est interdite sans autorisation de l'auteur, de son éditeur ou du Centre français d'exploitation du

droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris).

© Dunod, Paris, 2014  
ISBN 978-2-10-071024-9

Le Code de la propriété intellectuelle n'autorisant, aux termes de l'article L. 122-5, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> a), d'une part, que les « copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective » et, d'autre part, que les analyses et les courtes citations dans un but d'exemple et d'illustration, « toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite » (art. L. 122-4).

Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon sanctionnée par les articles L. 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

---

# TABLE DES MATIÈRES

<i>LES AUTEURS</i>	XIII
<i>PRÉFACE</i>	XV
SABINE FOURCADE	
<i>AVANT-PROPOS</i>	XIX
PIERRE GAUTHIER	
<i>INTRODUCTION</i>	1
MARCEL JAEGER, FREDERIK MISPELBLOM BEYER	

## PREMIÈRE PARTIE

### LA RECHERCHE : UNE THÉMATIQUE CENTRALE POUR L'AVENIR DU TRAVAIL SOCIAL

<b>1. La situation de la recherche dans le secteur social et médico-social</b>	6
MARCEL JAEGER	
Une première difficulté, le choix de l'ancrage dans le secteur professionnel	6
L'émergence de la question de la recherche dans les formations sociales	8
La place de la recherche dans les missions des IRTS	9
La création de la Chaire de travail social du Cnam et la valorisation de la recherche	11
La réactivation politique de la recherche en rapport avec l'action sociale et médico-sociale	12
<i>De nouveaux objets politiques, 12 • La loi du 2 janvier 2002 : la place de la qualification dans l'amélioration de la qualité, 15 • Les pôles ressources, 16</i>	

<b>2. Les voies de la construction des savoirs légitimes</b>	18
JEAN-CLAUDE RUANO-BORBALAN	
Qu'est-ce que la science ?	20
Le savoir et la connaissance sont des constructions institutionnelles et sociales	22
L'ordre de la preuve	24
La construction disciplinaire	26
Standardisation et utilité	29
Quid des savoirs professionnels ou d'expertise ?	30
Conclusion	33
<b>3. Une recherche « intégrée » dans les établissements de formation en travail social</b>	34
FRANÇOIS SENTIS	
Des espaces partagés de recherche pour une recherche « intégrée »	36
La recherche, une mise au travail des effets de formation	38
Formateur vs enseignant : la recherche comme point d'équilibre	40

## DEUXIÈME PARTIE

### LES DISSENSUS DANS LA CONCEPTION DES RAPPORTS ENTRE LA RECHERCHE ET LE TRAVAIL SOCIAL

<b>4. D'interminables fiançailles !</b>	44
MICHEL CHAUVIÈRE	
Quatre décennies d'espoirs, d'incertitudes et d'obstacles pour le travail social	45
<i>Première configuration : des précurseurs dans le sillage d'un numéro de la revue Esprit, 46 • Deuxième configuration : une mission pour la recherche et de nouvelles convergences institutionnelles, 47 • Troisième configuration : espoirs et difficultés à l'ombre d'une chaire dédiée au Cnam, 48 • Quatrième configuration, la recherche sociale impactée par le « capitalisme cognitif », 49</i>	
Pour affronter la question de la recherche et du travail social	51
<i>Consensus ou dissensus ?, 51 • Trois distinctions, 53 • Quelques pistes en guise de conclusion, 54</i>	
<b>5. Des cultures différentes au sein du travail social</b>	57
MARCEL JAEGER	
L'option de l'organisation scientifique du travail social	58
Une culture de défiance vis-à-vis de la méthodologie	60
Les formules hybrides : de la recherche « clinique » à la recherche-action	61

<b>6. Promouvoir la recherche <i>dans et sur</i> le champ social</b>	65
MANUEL BOUCHER	
Distinguer recherche et pédagogie	68
Différencier travail social et sciences sociales	68
Maîtriser la tradition des sciences sociales pour dépasser l'« effet d'ignorance »	71
Développer la recherche en sciences sociales à la place d'une « alterscience » en travail social	77
Pérenniser des moyens humains et économiques indispensables pour la recherche	79
Construire un cadre partenarial équitable entre les écoles du travail social et les universités	81
<b>7. La recherche en travail social, scientifique et professionnelle</b>	85
ÉLIANE LEPLAY	
Rappel historique	85
Le champ de la recherche en travail social : les pratiques de terrain et de formation instituées	87
<i>L'incontournable dimension praxéologique : le travail social est une « discipline pratique », 87 • Le travail social est une « discipline d'enseignement supérieur » professionnel et/ou universitaire, 88</i>	
Les finalités de la recherche en travail social	89
<i>Mieux faire communiquer « discipline pratique » et « discipline d'enseignement », 89 • Mieux articuler « logique de compétence » et « logique de qualification », 89</i>	
L'objet spécifique de la recherche en travail social	89
Les racines du débat sur la recherche en travail social	90
<i>Question fondamentale : à quoi les praticiens du travail social se réfèrent-ils pour agir ?, 91 • Objets du débat et acteurs du débat, 92</i>	
À quoi les travailleurs sociaux se réfèrent-ils pour agir ?	92
Comment institutionnaliser la recherche en travail social ?	94
<i>La recherche en travail social est déjà instituée, 94 • En Europe : doctorats en travail social et Hautes écoles professionnelles, 96 • La recherche scientifique instituée, en France, autour de champs de pratiques, 96 • Comment établir le dialogue entre chercheurs et praticiens ?, 97</i>	
Caractéristiques communes des recherches centrées sur un champ de pratiques	98
En conclusion	99

<b>8. La « re-cherche » par les chercheurs et les acteurs sociaux</b>	100
PHILIPPE LYET	
Qu'en est-il aujourd'hui de l'« aventure du savoir » au sein du monde de la recherche ?	101
<i>Le développement de la recherche : une multiplication d'approches de plus en plus spécifiques, 101 • La concurrence exacerbée des approches, 102 • Conformité et exclusion, 102 • Faire dialoguer la logique des chercheurs et celle des acteurs sociaux, 103 • Articuler constructivisme et positivisme, 104 • Construire la réalité par l'articulation des savoirs scientifiques et des savoirs d'action, 107 • Renouveler la connaissance dans une discussion exigeante entre acteurs sociaux et scientifiques, 108</i>	
<b>9. Construire les bases d'une communauté de recherche en travail social</b>	109
DOMINIQUE PATUREL	
L'approche participative dans les recherches en travail social	110
<i>Le champ des recherches en travail social, 110 • L'approche participative comme façon de penser la recherche, 111</i>	
L'éthique au cœur du processus de recherche : le choix du care comme entrée sur la question	112
<i>L'éthique du care, 113</i>	
Recherche participative et éthique de la responsabilité relationnelle	114
En conclusion	115
<b>10. Dépasser une assignation à la praticité</b>	117
STÉPHANE RULLAC	
Les contours d'un postulat de départ	117
Le piège de la dichotomie entre les universités et les écoles professionnelles	119
Le projet des HEPASS : une opportunité pour sortir du « décrochage » des écoles professionnelles du travail social	120
<i>Le projet des HEPASS : une opportunité pour sauvegarder l'héritage historique des écoles professionnelles et promouvoir la recherche « en » travail social, 123 • Le danger idéologique de la concurrence entre modèle formatif universitaire et académique, 125</i>	
Quelles perspectives de reconnaissance scientifique du corpus du travail social ?	128
<i>Quelles perspectives de recherches et de cadres scientifiques à développer ?, 131</i>	



<b>11. Disciplines et travail social : une approche pluraliste</b>	134
JEAN FOUCART	
Le monde de l'objectivité	136
Le monde de la légitimité	138
Le monde de la signification	139
Travail social et mondes de validité	141
<b>12. Le travail social comme forme réalisée d'interdisciplinarité</b>	143
YVES COUTURIER, LOUISE BELZILE ET FRANTZ SIMÉON	
Interdisciplinarité et transformation de soi	143
Continuité épistémologique des mondes	147
Le travail social comme forme réalisée d'interdisciplinarité	148
<i>Une discipline de tout temps appliquée et située, 148 • Une formation composite, 149 • Une reconnaissance du travail social comme acteur de l'intermédiation, 150</i>	
Mêmeté et ipséité, ou la codétermination du disciplinaire et de l'interdisciplinaire	151
<b>13. Des dissensus au consensus : point de fuite et lignes de convergence</b>	153
PIERRE LÉNEL	
Le travail social, entre discipline(s) et théories de l'action	154
Penser le travail social : un détour par l'activité ?	158
Conclusion	160

### TROISIÈME PARTIE

#### LE PARI DE LA CONVERGENCE : LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

<b>14. Le choix de la formule</b>	164
MARCEL JAEGER	
La formule de la conférence de consensus	164
Une conférence de consensus spécifique au travail social	168
<b>15. Les auditions et les débats autour des huit questions</b>	171
Comment définir les rapports entre savoirs et activités professionnelles ?	171
Le travail social est-il une science ?	174
La recherche « en » et/ou « dans » le travail social existe-t-elle ?	176
Quels sont les liens entre la recherche et les finalités de l'action sociale et médico-sociale ?	178
Quelles sont les complémentarités entre savoirs professionnels et savoirs en sciences sociales pour le travail social ?	180

Comment prendre en compte les savoirs professionnels et les apports des sciences sociales dans la recherche et dans la formation des travailleurs sociaux ?	182
Quelle est la place de l'interdisciplinarité dans la construction d'une discipline « travail social » ?	185
Faut-il envisager un doctorat en travail social ou une mention travail social d'un doctorat référé à une discipline reconnue ?	187
<b>16. Deux regards portés sur la conférence de consensus</b>	189
Martine Fourré, membre du jury	189
Huguette Tissier, éducatrice spécialisée : « être assistant territorial socio-éducatif principal et chercheure »	196
<i>La conférence de consensus : un événement majeur, 197 • Et si la conférence de consensus était un sophisme ?, 200</i>	
<b>QUATRIÈME PARTIE</b>	
<b>LA SITUATION À L'ÉTRANGER</b>	
<b>17. La recherche en travail social en Espagne</b>	204
JOSEFA FOMBUENA VALERO	
L'intégration du travail social à l'université	205
<i>Et Bologne est arrivé, 208 • Un exemple d'apport du travail social à la recherche : les « wickled problems », 209</i>	
La recherche, source de légitimation du travail social	210
<i>Le cas de l'Espagne : un processus qui a duré 25 ans, 210 • La recherche et le travail social, 212</i>	
Master et doctorat en travail social	215
En conclusion: rester attentif à l'avenir	216
<b>18. Le service social et la recherche en Italie</b>	217
ANNAMARIA CAMPANINI	
La recherche de service social en Italie	219
<i>Une contribution au débat, 222</i>	
<b>19. Le travail social et la recherche au Québec</b>	226
YVES COUTURIER ET DANIEL TURCOTTE	
La formation académique des intervenants en travail social	226
La dimension professionnelle	229
La dimension organisationnelle	230
La dimension recherche	231
Pour conclure : les conditions de la reconnaissance du travail social au Québec	234

<b>20. Processus de disciplinarisation du travail social : le cas de la Suisse</b>	236
JOËLLE LIBOIS ET CLAUDIO BOLZMAN	

### CINQUIÈME PARTIE

#### L'AVIS FINAL DU JURY DE LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

Comment définir les rapports entre savoirs et activités professionnelles ?	245
Le travail social est-il une science ?	246
La recherche « en » et/ou « dans » le travail social existe-t-elle ?	247
Quels sont les liens entre la recherche et les finalités de l'action sociale et médico-sociale ?	248
Quelles sont les complémentarités entre savoirs professionnels et savoirs en sciences sociales pour le travail social ?	249
Comment prendre en compte les savoirs professionnels et les apports des sciences sociales dans la recherche et dans la formation des travailleurs sociaux ?	249
Quelle est la place de l'interdisciplinarité dans la construction d'une discipline « travail social » ?	250
Faut-il envisager un doctorat en travail social ou une mention travail social d'un doctorat référé à une discipline reconnue ?	251
En conclusion	251

### SIXIÈME PARTIE

#### LES SUITES DE LA CONFÉRENCE DE CONSENSUS

<b>21. Une construction en cours</b>	254
BRIGITTE BOUQUET	
L'évolution de la conception de la recherche sociale	254
Une certaine reconnaissance des caractéristiques de la recherche sociale ?	257
<b>22. Savoirs professionnels et savoirs académiques</b>	260
FREDERIK MISPELBLUM BEYER	
Savoirs professionnels et savoirs académiques : l'avis du jury	262
Les sciences sociales et humaines sont constitutives du travail social	263
Les méthodologies d'intervention sont faites de sciences sociales et humaines	266
Changer d'optique : la théorie est aussi une pratique	268
Divergences et partages d'orientations	272

<b>23. L'actualité</b>	277
MARCEL JAEGER	
Le nouveau contexte des États généraux du travail social	277
Une voie pour la recherche : un doctorat pour le travail social	278
<b>24. Un chantier à développer : la participation des usagers à la recherche</b>	282
MARCEL JAEGER	
Différentes façons de penser la place des usagers en matière de recherche	284
<i>De l'usager-cible à l'usager-bénéficiaire, 284 • De l'usager-associé à l'usager-expert, 286</i>	
Un avenir pour de nouvelles formes de participation ?	289
<i>CONCLUSION. LE TRAVAIL SOCIAL ET LA RECHERCHE, UNE QUESTION POLITIQUE</i>	291
MICHEL AUTÈS	
<i>BIBLIOGRAPHIE</i>	297
Autres sources d'information	312
<i>SIGLES ET ACRONYMES</i>	313

---

# LES AUTEURS

**Michel Autès**, chercheur au CNRS-CLERSE (Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques) et à la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société (MESHS) à l'Université Lille I.

**Louise Belzile**, doctorante en gérontologie, Centre de recherche sur le vieillissement, université de Sherbrooke, Québec.

**Claudio Bolzman**, professeur à la Haute école de travail social (HETS), HES-SO de Genève.

**Manuel Boucher**, sociologue, directeur scientifique du Laboratoire d'études et de recherche sociale (LERS) de l'Institut du développement social (IDS), membre associé du Centre d'analyse et d'intervention sociologiques (CADIS) à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) et président de l'Association des chercheurs des organismes de la formation et de l'intervention sociales (ACOFIS).

**Brigitte Bouquet**, professeure émérite du Conservatoire national des arts et métiers, membre du Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE-CNRS) du Cnam. Elle a été la première titulaire de la Chaire de travail social et d'intervention sociale. Personne qualifiée au Conseil supérieur du travail social, elle a animé les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> mandatures comme vice-présidente.

**Annamaria Campanini**, professeure de travail social à l'université de Milano Bicocca, ex-présidente de l'association européenne des écoles de travail social (EASSW).

**Michel Chauvière**, directeur de recherche émérite au CNRS, CERSA, université Paris 2.

**Yves Couturier**, titulaire de la Chaire de recherche du Canada sur les pratiques professionnelles d'intégration de services en gérontologie, Centre de recherche sur l'intervention éducative, Institut de recherche sur les pratiques éducatives, Faculté des lettres et sciences humaines, université de Sherbrooke, Québec.

**Josefa Fombuena Valero**, professeure au département de Travail social et des Services Sociaux, Faculté des Sciences Sociales, chercheuse à l'Institut Interuniversitaire de Développement Local, université de Valence, Espagne.

**Jean Foucart**, sociologue, chargé de cours au département social de la Haute École Louvain en Hainaut, Belgique, directeur de la revue *Pensée Plurielle*.

**Sabine Fourcade**, directrice générale de la cohésion sociale, ministère des Affaires sociales et de la Santé.

**Martine Fourré**, docteur en psychologie, psychanalyste, permanente de lieu de vie, Résidence en soin psycho-social VIVRE ART, en partenariat avec le CHNU de Fann-Dakar, service du Pr. Momar Gueye ; Chercheur associé au Centre de Recherches « Psychanalyse et Médecine » (CRPM) EA 3522, université Paris Diderot, Paris VII.

**Pierre Gauthier**, Président de l'Union nationale des Associations de formation et de recherche en intervention sociale (Unaforis), ancien directeur de l'action sociale.

**Dorina Hintea**, responsable du centre de ressources de l'IRTS Nord Pas de Calais, présidente du Réseau documentaire PRISME (promotion et recherche d'information sociale et médico-sociale), chargée de la recherche bibliographique pour la conférence de consensus.

**Marcel Jaeger**, titulaire de la Chaire de travail social et d'intervention sociale, membre du Laboratoire interdisciplinaire de sociologie économique (LISE-CNRS) du Cnam, membre du Conseil supérieur du travail social, président du conseil scientifique de l'Observatoire national de l'enfance en danger.

**Pierre Lénéel**, sociologue, chercheur au Laboratoire interdisciplinaire pour la sociologie économique (LISE-CNRS) du Cnam.

**Éliane Leplay**, docteure en Sciences de l'Éducation, spécialité « Formation des Adultes », chercheure au CRF (Centre de recherche sur la formation) du Cnam ; ex-directrice de l'ETSUP, École supérieure de travail Social à Paris, vice-présidente d'AFFUTS (Association française pour des formations universitaires et supérieures en travail social).

**Joëlle Libois**, directrice de la Haute école de travail social (HETS), HES-SO de Genève.

**Philippe Lyet**, sociologue, responsable du Centre de Recherche et d'Étude en Action sociale, ETSUP, Paris.

**Frederik Mispelblom Beyer**, professeur de sociologie à l'université Paris Sud Evry, chercheur au CRF (Centre de recherche sur la formation) du Cnam, responsable de l'équipe CRF/ETE (Enseigner, Transmettre, Encadrer).

**Dominique Paturel**, docteur en sciences de gestion, chercheure à l'INRA-SAD, UMR 951 Innovation, Montpellier, membre du Centre européen de recherche en travail social (CERTS).

**Jean-Claude Ruano-Borbalan**, coordinateur des formations doctorales au Cnam, président de l'Institut européen d'éducation et de politiques sociales, membre du Comité de direction du Centre Michel Serres pour l'Innovation et membre du Labex HASTEC (Laboratoire européen d'Histoire et d'Anthropologie des Savoirs, des Techniques et des Croyances), PRES HESAM (Hautes Études Sorbonne Arts et Métiers), professeur invité, université de Louvain la neuve.

**Stéphane Rullac**, éducateur spécialisé, docteur en anthropologie, responsable du pôle Recherche et coordinateur du CERA (Centre d'Études et de Recherches Appliquées) pour BUC Ressources, chercheur associé au CEREP de Reims et au CRF du Cnam.

**François Sentis**, directeur général de l'Institut régional du travail social de PACA et Corse, responsable de la Commission Permanente « Recherche » de l'Unaforis et docteur en Sciences de l'Éducation.

**Frantz Siméon**, doctorant, Centre de recherche sur le vieillissement, université de Sherbrooke, Québec.

**Huguette Tissier**, éducatrice spécialisée au Conseil général du Val de Marne, intervenante à l'IRTS de Montrouge-Neuilly sur Marne.

**Daniel Turcotte**, professeur à l'école de service social, université Laval, Québec.

---

# PRÉFACE

Sabine Fourcade

J'AI EU L'HONNEUR et le plaisir d'ouvrir le colloque d'octobre 2012 qui inaugurerait une année de travail pour préparer la conférence de consensus, puis d'ouvrir la conférence elle-même en novembre 2013. Cela montre, si nécessaire, tout l'intérêt que la directrice générale de la cohésion sociale que je suis porte à la question de la recherche « en/dans/sur » le travail social et ceci à un double titre, d'une part comme responsable des politiques de cohésion sociale et d'autre part comme certificateur et à ce titre responsable de la définition des orientations pour les formations sociales. La recherche, en effet, chacun le sait, est indispensable pour éclairer la réflexion sur les politiques et les pratiques, elle est nécessaire aussi pour étayer les formations, elle participe donc au processus de qualification des professionnels.

Je voudrais remercier ceux qui ont initié cette conférence, notamment le Cnam et l'Unaforis, tous ceux qui ont été partenaires de cette belle aventure et qui ont participé concrètement à la préparation de cet événement, ainsi que tous les intervenants qui ont alimenté les controverses. Mes remerciements vont plus particulièrement aux membres du jury et encore plus aux personnalités internationales qui ont accepté de consacrer du temps pour comprendre et démêler notre situation française. Mes remerciements vont aussi à la présidente du jury qui a conduit les débats avec la précision et la rigueur qui font sa réputation.

La question de la recherche dans le domaine du travail social a fait l'objet, pendant de nombreuses années, de vifs débats au sein même du monde professionnel, dans les milieux de la formation, dans ceux de l'université et de la recherche.

Après un certain assoupissement, les débats et l'intérêt pour ces questions ont manifestement retrouvé toute leur vigueur. La création de la Chaire de travail social au Cnam, soutenue par la DGAS et, j'ai la prétention de le penser, l'initiative prise par la DGAS en impulsant début 2008 la création de Pôles ressources recherche n'y sont pas tout à fait étrangères.

Nous savons bien, et nous ne devons pas perdre de vue, que certaines des questions qui se posent sont portées par des enjeux qui dépassent le domaine du travail social et de l'action sociale. Le statut de la recherche

et des chercheurs, son rôle social, sa reconnaissance, son éthique et ses méthodes sont l'objet de débats dans tous les secteurs.

Mais en même temps, il faut bien reconnaître la spécificité et la complexité des questions qui se posent dans notre champ :

- complexité parce que nos domaines d'intervention sont à la croisée de questions de société et de choix politiques, de problèmes économiques, sociaux et de santé, de problématiques individuelles et collectives. L'utilité de la production de connaissances sur tous ces champs est une évidence et elle doit naturellement avoir un caractère totalement interdisciplinaire ;
- complexité également parce que les réponses apportées sont étroitement dépendantes d'une combinaison des politiques publiques, des organisations et collectivités qui les conduisent, mais aussi et avant tout des pratiques des professionnels, il y a donc là de très fortes interactions qui doivent être mieux comprises ;
- complexité aussi parce que ces débats sur la recherche sont également porteurs d'enjeux de positionnement, de reconnaissance et de valorisation d'un secteur professionnel.

Dans cette complexité, caractéristique de nos sociétés, et à un moment où les finalités de l'action sociale s'expriment en termes de cohésion sociale, il faut rappeler le rôle clé de la formation pour développer la capacité des professionnels et, par là même, des institutions à se situer dans les changements qui touchent tous les segments de la société, ses repères, son organisation. Cette capacité à se situer étant l'une des conditions nécessaires pour accompagner les personnes et groupes de personnes en situation de vulnérabilité. La formation ne peut avoir ce rôle clé que si elle est irriguée par la recherche, laquelle doit aussi alimenter directement les professionnels et aider les décideurs dans leurs fonctions d'arbitrages. Dans ce contexte, les savoirs des professionnels et ceux des usagers doivent absolument trouver leur place.

Sans vouloir réduire la recherche à des fonctions immédiatement utilitaristes, je voudrais néanmoins faire mienne cette réflexion de Durkheim qui mettait l'accent sur les apports potentiels de la recherche pour aider à trouver des solutions lorsqu'il disait :

« Nous estimerions que nos recherches ne méritent pas une heure de peine si elles ne devaient avoir qu'un intérêt spéculatif. Si nous séparons avec soin les problèmes théoriques des problèmes pratiques, ce n'est pas pour négliger ces derniers, c'est au contraire pour nous mettre en état de les mieux résoudre. »

En effet, et pour ne prendre que quelques exemples, comment expliquer que la prévention que nous appelons tous de nos vœux depuis si longtemps, soit finalement si peu présente dans nos actions ? À quelles conditions les politiques publiques, dès leur conception, peuvent-elles, dans leur mise en



œuvre, être porteuses de pratiques renouvelées ? Comment l'innovation sociale peut-elle irriguer nos territoires ? Comment faire face aux défis du « non-recours », de la « non demande » ? Comment mieux valoriser les capacités et compétences des usagers et ainsi développer leur pouvoir d'agir ?

À l'évidence, nous avons besoin d'une recherche plus développée, plus coordonnée, plus incarnée, dont les résultats seraient davantage mis en discussion dans les espaces publics pour être mieux appropriés par les acteurs et pour éclairer davantage les décisions.

Encore faut-il que les conditions de son développement soient réunies. Même si la conférence de consensus et l'avis du jury ne clôturent pas tous les débats, ils ont apporté des pistes éclairantes et pragmatiques qui permettent de dépasser ce qui faisait clivage. La nécessaire reconnaissance des savoirs professionnels, le caractère toujours interdisciplinaire du champ du travail social, l'importance de la recherche pour faire progresser la réflexion collective, l'interaction qui doit exister entre savoirs professionnels et savoirs scientifiques sont des points de consensus importants.

L'avis du jury de la conférence de consensus et, de façon quasi concomitante, la création au Cnam de deux doctorats assortis d'une spécialité « travail social » constituent des signaux forts de reconnaissance pour le travail social, ils permettront de contribuer à construire et consolider un milieu de recherche dont le travail social a besoin.

La DGCS note par ailleurs que le jury souligne le rôle que peuvent jouer les pôles ressources recherche. Ces pôles ressources recherche, soutenus financièrement par l'État ont été et sont un des moyens pour soutenir le développement de la recherche. La DGCS poursuivra cet effort financier pour la 7<sup>e</sup> année consécutive parce que les fonctions de ces pôles sont très importantes et doivent se renforcer :

- comme supports à la mise en synergie de moyens, de compétences et d'expertise pour donner une meilleure visibilité à des actions existantes, mais aussi pour développer le cas échéant de nouveaux chantiers de recherche, lesquels doivent impérativement être portés par des organisations qui atteignent une taille critique compatible avec les exigences de la recherche ;
- comme incitation aux coopérations entre les milieux de la recherche ;
- comme vecteur pour la circulation des savoirs, pour leur mise en débat, notamment en direction et avec les milieux professionnels ;
- comme moyen d'irriguer les formations, de les enrichir, de contribuer à maintenir leur actualité et donc d'une certaine façon de contribuer à l'amélioration de leur qualité.

Tout ceci devra se développer en étroite connexion avec les réflexions sur la restructuration de l'appareil de formation et son nécessaire rapprochement avec les universités. À cet égard, les propositions contenues dans le rapport sur les coopérations avec les universités, piloté par Marcel

Jaeger, sont précieuses pour éclairer l'action des pouvoirs publics, mais elles sauront aussi, parce qu'elles s'appuient sur des pratiques déjà largement développées, entraîner ou conforter une dynamique qui renforcera les indispensables coopérations entre les mondes professionnels, de la recherche et de la formation. Je partage la conviction que le développement de coopérations plus équilibrées entre les universités et les établissements de formation préparant aux diplômes de travail social passe par une nouvelle structuration de l'appareil de formation, plus solide, davantage regroupé, mieux identifié et mutualisant ses moyens.

Les assises territoriales, puis les états généraux du travail social qui seront organisés courant 2014, seront l'occasion d'approfondir ces sujets. Ils contribueront à préparer un plan d'action global de refondation du travail social qui constitue l'un des axes importants du *Plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale* adopté au mois de janvier 2013 lors du Comité interministériel de lutte contre les exclusions. La recherche et les conditions de son développement auront toute leur place dans ces réflexions.

---

# AVANT-PROPOS

Pierre Gauthier

**L**E LANCEMENT d'une conférence de consensus dans le champ des politiques sociales au sens large est en soi un événement exceptionnel. Lancer une telle conférence sur un sujet aussi « spécialisé » que les rapports du travail social et de la recherche en rajoutait sur la singularité et la difficulté de la démarche entreprise

Il faut rendre hommage au Cnam, à son administrateur général, à la Direction générale de la cohésion sociale et à sa directrice générale Sabine Fourcade, pour avoir soutenu sans réserve cette entreprise.

Ce débat arrivait à point nommé, sur un terrain préparé par la création à l'initiative de l'ancienne Direction de l'action sociale – métamorphosée successivement en Direction générale de l'action sociale (DGAS) puis en Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) – de la première chaire de travail social et d'intervention sociale au Cnam et plus récemment par l'importante circulaire DGAS créant les pôles régionaux de ressources pour la recherche en action sociale (en acronyme PREFAS).

La réussite n'est peut-être pas totale, mais elle est bien là : elle doit beaucoup à mon sens à l'apport des experts étrangers.

L'Unaforis a, dès le début, participé sans réserve à l'organisation de cette conférence pour des motifs parfaitement clairs :

- la recherche en/dans/sur le travail social ne peut progresser que si l'on arrive à sortir des chapelles et des débats ésotériques et corporatifs grâce et par un débat collectif ;
- l'Unaforis ne pouvait ignorer la vieille revendication de la recherche « en » travail social et l'impérieuse nécessité d'allier professionnalisation et scientificité ;
- ce développement est un enjeu majeur – à la fois opérationnel et de reconnaissance – dans la perspective qui est la nôtre de revalorisation des formations sociales et, à travers elles, du travail social et de l'action sociale.

Je n'apprendrai à personne que le travail social, réalité mal identifiée par les décideurs mais clairement dérangeante, a dans ce pays un problème récurrent de reconnaissance.

Nous voulons à la fois que le développement de la recherche aide les travailleurs sociaux dans leur pratique professionnelle et change le regard que portent sur eux les décideurs politiques et le monde universitaire.

À titre personnel, la petite expérience que j'avais des formations médicales et des avatars de certaines disciplines – je pense notamment à la Santé Publique – me poussait à penser :

- que rien n'est jamais définitif et que le nombre de disciplines s'enrichit régulièrement avec le progrès des sciences ;
- que certains refus sont le résultat à la fois d'*a priori* idéologiques et de réactions de défense corporative ;
- et que la reconnaissance d'une discipline est un acte politique de reconnaissance et d'organisation.

La tenue de la conférence de consensus fut en soi une réussite. Les débats ont permis de véritables échanges, moins passionnés qu'on pouvait le craindre, de dé-diaboliser et d'abord de mieux connaître les positions des uns et des autres, et aussi de sortir, grâce au regard des experts étrangers et à leur franchise, de l'enfermement où nous étions dans des débats strictement hexagonaux et dans une forme d'exception culturelle.

Grâce à cette conférence, le débat pourra se poursuivre, au plan national, dans de bien meilleures conditions.

Et chacun a bien compris que la pratique tranchera un certain nombre de débats de principe et que cette pratique tiendra beaucoup aux outils qui pourront ou pas être mis en place autour de ces activités de recherche : il semble évident qu'il faut créer, développer doctorats et laboratoires de recherche ainsi que le travail avec les universités.

La conférence de consensus pourrait bien nous permettre de passer d'une approche idéologique (le travail social saura-t-il et pourra-t-il développer la théorie de sa pratique ?) à une approche plus empirique des fonctions de la recherche et de la nature du travail social.

---

# INTRODUCTION

Marcel Jaeger, Frederik Mispelblom Beyer

**L**E TRAVAIL SOCIAL, durement touché par de multiples réformes, restrictions budgétaires et nouvelles exigences, se heurte depuis longtemps à des difficultés pour faire reconnaître tout à la fois sa légitimité, son utilité sociale, sa capacité à produire de la connaissance. Or, sur ce point, beaucoup de travailleurs sociaux revendiquent l'existence de « savoirs d'intervention spécifiques », irréductibles aux connaissances existantes des disciplines constituées. De fait, ces savoirs s'affirment dans des colloques et des congrès, dans des mémoires et des rapports de stage faits par des étudiants en fin de formation, dans des thèses et des recherches...

L'ensemble est dans une grande proximité avec d'autres secteurs dans lesquels des « savoirs professionnels spécifiques » ont été admis au titre de sciences dûment reconnues comme telles, donnant lieu à l'existence d'une section particulière dans les dispositifs de l'enseignement supérieur. En premier, pour prendre l'exemple le plus ancien, les sciences de l'éducation, tout en se rappelant que l'emploi du pluriel a permis d'afficher une approche multidimensionnelle<sup>1</sup> donc plus ouverte que l'affirmation *ex abrupto* de l'existence d'une science nouvelle. Bien que plus éloigné à première vue du secteur social, on peut citer aussi les sciences de gestion, les sciences et techniques d'activités physiques et sportives (STAPS). Le point commun entre ces différentes « sciences », constituées depuis peu ou depuis longtemps en disciplines reconnues au niveau de l'université et du CNRS, est d'avoir été construites à partir des apports de plusieurs autres sciences (psychologie, sociologie, économie...) et techniques, appliqués à un secteur d'activités spécifique. Autre exemple plus proche du secteur social : les « sciences infirmières » ou « sciences en soins infirmiers », soutenues en France par une association et qui, dans plusieurs pays, sont reconnues comme des disciplines scientifiques à part entière, donnant lieu à diplômes, et dans le cadre desquelles sont produites des thèses et des recherches, très souvent dans des départements d'universités. Une situation comparable se présente depuis longtemps au Québec, où les formations en travail social, d'une durée de quatre ans, sont enseignées

---

1. Bernard Charlot, *Les sciences de l'éducation, un enjeu, un défi*, ESF, 1995, p. 27.

depuis des années à l'université, et où les savoirs spécifiques au travail social sont reconnus au même titre que les autres savoirs scientifiques.

L'état des lieux, en France, est très différent. Ces savoirs sont dans un rapport d'attraction-répulsion par rapport aux disciplines académiques constituées : attraction, comme dans le cas des différentes approches « psy », qui ont connu, chacune à leur tour, leurs heures de gloire dans le secteur social ; répulsion, non pas par rapport aux disciplines constituées, mais de par les formes académiques, jugées trop théoriques, dans lesquelles elles ont été et sont souvent dispensées. Dans la conjoncture actuelle, cette affirmation de la nécessité de disposer de « savoirs pratiques » ou de « savoirs d'action » se fait d'autant plus insistante que différents secteurs voisins, comme celui de la formation des enseignants ou des professions paramédicales, l'option retenue a été celle de « l'universitarisation ».

Pour autant, les orientations prises en fonction des pays et en fonction des catégories professionnelles donnent une impression de traitement très inégal, voire aléatoire, de questions centrales pour l'avenir du travail social. Elles provoquent des débats qui prennent parfois la forme de conflits virulents, tant les enjeux intellectuels autour des notions de savoir, de science, de recherche croisent des enjeux de pouvoir, renvoient à de rapports de domination réels ou fantasmés.

Dans la mesure du possible, il importe de reprendre les termes des débats, ce qui suppose au moins deux conditions :

- ne pas considérer les désaccords comme une perte de temps, un empêchement à la manifestation d'une vérité qu'il suffirait de dévoiler en assénant des arguments d'autorité ;
- ne pas les contourner par un « conciliationnisme » qui évite de se positionner et aboutit à l'inaction<sup>1</sup>.

Dans le cas qui nous intéresse, en 2011, à l'occasion d'une tribune dans un hebdomadaire<sup>2</sup>, l'idée d'une conférence de consensus s'est imposée pour traiter de ces clivages et, par-là même, faire avancer la valorisation du travail social sur son versant recherche. Une dynamique s'est ainsi créée, impliquant à la fois des associations aux options parfois opposées et des laboratoires de sciences humaines reconnus, eux-mêmes divisés dans leurs rapports avec le monde professionnel sur la question de la légitimité à se dire chercheur en dehors de l'espace académique. Il s'agissait de mettre autour d'un même projet des acteurs très différents, mais ayant en commun le souci de sortir du clivage entre ce qu'il est convenu d'appeler

---

1. Cf. Claudine Tiercelin, « L'épistémologie du désaccord », Cours et travaux du Collège de France, Résumés 2010-2011, Collège de France, 2012, pp. 674-676.

2. Marcel Jaeger et Frederik Mispelblom Beyer, « Pour une conférence de consensus sur la recherche en travail social », *Actualités Sociales Hebdomadaires*, n° 2709, 13 mai 2011.

théorie et pratique ou, pour le dire autrement, exercice professionnel et production de savoirs scientifiques.

L'initiative s'est concrétisée dans le contexte de la mise en œuvre des orientations nationales des formations sociales, du projet de création de Hautes Écoles professionnelles en action sociale et de santé porté par l'Unaforis<sup>1</sup>, d'élaboration d'un rapport sur les coopérations entre les établissements de formations sociales et les universités à la demande de la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS).

Plusieurs questions appelaient des développements dans le cadre d'échanges très ouverts sur :

- l'état de la recherche dans le secteur social ;
- le rôle respectif des apports en sciences sociales et humaines enseignées dans les formations professionnelles d'une part, de l'apprentissage en situation et par l'expérience de l'autre ;
- les notions de « savoirs professionnels propres », de « savoirs d'action » (qui existent dans bien d'autres secteurs), de « théorisation profane »...

Pour avancer sur ces thématiques, une première journée d'études a été organisée au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) le 14 octobre 2011, avec 400 personnes. Elle a été suivie de trois séances de séminaire, au cours desquelles sont intervenus Jean-Marie Barbier, Mohamed Belqasmi, Joël Cadière, Francis Farrugia, Bernard Francq, Gérard Mauger, Régis Pierret.

Finalement, un jury comportant une majorité de membres internationaux a été composé. Ce jury a examiné de multiples contributions écrites et orales lors d'une conférence de consensus les 15 et 16 novembre 2012. Il s'est finalement prononcé sur les huit questions qui lui ont été posées :

1. Comment définir les rapports entre savoirs et activités professionnelles ? Peut-on affirmer qu'il existe des savoirs professionnels ? Si oui, que recouvre la notion de « savoirs professionnels » dans le travail social ?
2. Peut-on parler d'une science ou de sciences du travail social au sens où l'on parle de sciences de gestion ou de sciences de l'éducation par exemple ? Le travail social est-il une discipline<sup>2</sup> ?
3. La recherche « en » et/ou « dans » le travail social existe-t-elle ?
4. Quels sont les liens entre la recherche et les finalités de l'action sociale et médico-sociale ?
5. Quelles sont les complémentarités entre savoirs professionnels et savoirs en sciences sociales pour le travail social ?

---

1. Union nationale des associations de formation et de recherche en intervention sociale.

2. En référence au n° spécial de la revue *Commentaire*, « La sociologie : science ou discipline ? », hiver 2011-2012, n° 136.

6. Comment prendre en compte les savoirs professionnels et les apports des sciences sociales dans la recherche et dans la formation des travailleurs sociaux ?
7. Au-delà des disciplines scientifiques constituées, quelle est la place de l'interdisciplinarité dans la construction d'une discipline « travail social » ?
8. Faut-il envisager un doctorat de travail social ou une mention travail social d'un doctorat référé à une discipline reconnue (sociologie, sciences de l'éducation...) ?

Cet ouvrage reprend l'ensemble du processus. Pour autant, il ne s'agit pas des « actes » de la conférence de consensus. Il a été conçu pour marquer une étape dans le renforcement des liens entre la recherche et le travail social, en étant résolument tourné vers l'avenir. Il est enfin la démonstration que la controverse est possible, qu'elle n'est mortelle pour personne, qu'au contraire elle renforce des références culturelles communes, qu'elle autorise le déploiement du conflit, qu'elle aide à le surmonter, mais qu'elle ne le dégrade pas comme le ferait un simple compromis. En ce sens, il illustre la façon dont Alain Touraine soulignait, en se référant à Jürgen Habermas, l'importance de la notion de consensus dans la conception de la démocratie :

« Il ne peut y avoir de démocratie que si les citoyens, au-delà de leurs idées et de leurs intérêts particuliers, peuvent s'entendre sur des propositions acceptées par tous. La communauté scientifique, telle que l'a décrite Robert K. Merton, peut être considérée comme démocratique dans la mesure où le pouvoir personnel et les rivalités entre écoles ou institutions y sont subordonnés à la recherche et à la démonstration de la vérité. Cette conception est au plus loin de la pensée libérale qui ne croit pas au consensus, mais seulement au compromis, à la tolérance et au respect des minorités<sup>1</sup>. »

---

1. Alain Touraine, *Critique de la modernité*, Fayard, 1992, pp. 387-388.



# PARTIE 1

---

LA RECHERCHE :  
UNE THÉMATIQUE  
CENTRALE  
POUR L'AVENIR  
DU TRAVAIL SOCIAL

## *Chapitre 1*

---

# LA SITUATION DE LA RECHERCHE DANS LE SECTEUR SOCIAL ET MÉDICO-SOCIAL

Marcel Jaeger

**L**A QUESTION de la nature du savoir et de sa place dans un champ de pratiques se pose sur fond de singularité nationale, de crise de légitimité et de débats dont les enjeux sont à la fois :

- épistémologiques (ils portent sur le statut de la connaissance scientifique, la structuration par champs disciplinaires, le rapport à la pratique, l'alternance) ;
- politiques au sens de la contribution à la place de l'expertise dans une démocratie et à la définition des politiques publiques en faveur des personnes en difficulté ;
- sociaux (la valorisation statutaire des travailleurs sociaux, l'impact de la certification sur l'emploi) ;
- institutionnels (l'évolution de l'appareil de formation, l'organisation de la recherche, le statut de formateurs...).

## UNE PREMIÈRE DIFFICULTÉ, LE CHOIX DE L'ANCRAGE DANS LE SECTEUR PROFESSIONNEL

En dehors de l'idée que le travail social puisse être un objet de recherche digne d'intérêt, mais au même titre que bien d'autres, la mise en relation de la thématique de la recherche et du travail social n'a rien d'évident ; à